

Accusé de réception en préfecture
044-214401903-20091218-de-091218-30-AI
Date de signature : -
Date de réception : 21/12/2009

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2009

**OBJET : C.C.A.S., POINT CLE – AVANCES SUR
SUBVENTIONS 2010**

**Monsieur Yves AUMON, Premier Maire-Adjoint délégué aux
Finances et Affaires Générales, expose :**

Au dernier Conseil Municipal de chaque année, une avance sur subvention est votée au profit du C.C.A.S. et du Point CLE, ce qui permet à ces organismes d'avoir la trésorerie nécessaire à leur fonctionnement jusqu'au vote du budget.

Cette avance pourrait être égale à 50 % du montant de l'année précédente.

Je vous propose donc de voter les avances suivantes :

- C.C.A.S. 130 000 €
- Point CLE 11 000 €

**Le Conseil Municipal, après délibéré à l'unanimité
accepte les propositions énoncées ci-dessus**

Exécutoire le

Pour copie certifiée conforme
Fait à Saint-Sébastien-sur-Loire
Le 21 décembre 2009

**LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué**

**LE MAIRE
Pour le Maire
l'Adjoint Délégué**

signé

signé

Yves AUMON

Yves AUMON